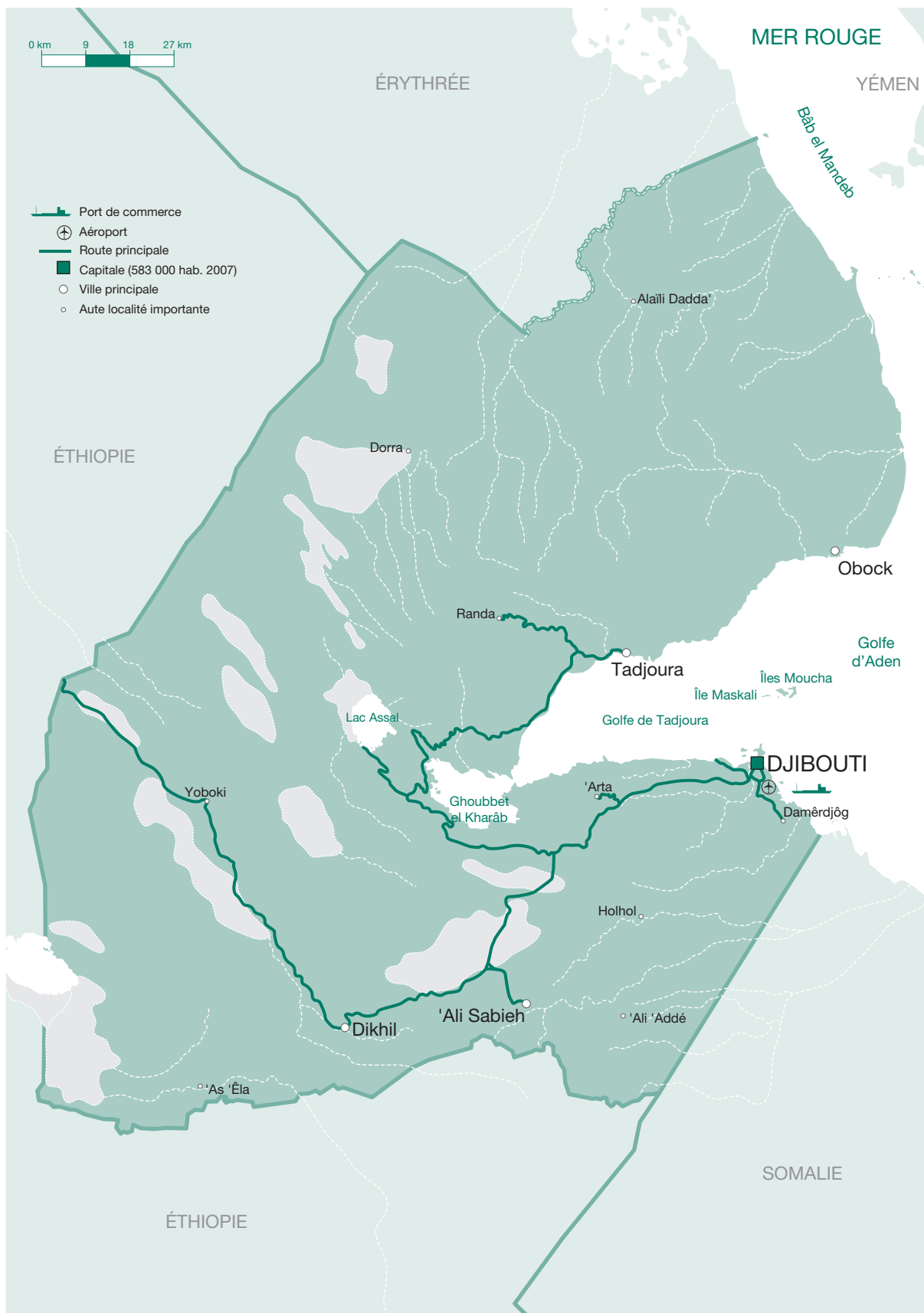


Djibouti
2011





Cette carte est fournie à titre illustratif et ne préjuge en rien du statut d'un territoire représenté sur cette carte ou de la souveraineté sur ce dernier.

Djibouti

Vue d'ensemble

En 2010, la croissance de l'économie djiboutienne reste soutenue, estimée à 4.4 %, quoiqu'en retrait par rapport à 2009, année durant laquelle le produit intérieur brut (PIB) a progressé de 5.0 %. Le moindre dynamisme de l'économie en 2010 s'explique par la contraction des activités portuaires, dont dépend fortement l'économie de Djibouti, et par le report des investissements directs étrangers (IDE) prévus. Toutefois, dans le même temps, les investissements privés nationaux se sont accélérés.

En 2011 et 2012, la croissance de l'économie devrait atteindre respectivement 4.6 et 5.1 %, grâce à la reprise des activités portuaires et des IDE.

Suite au dérapage fiscal constaté en 2009, les autorités se sont attelées à rétablir l'équilibre des finances publiques en 2010, pour répondre aux volontés du Fonds monétaire international (FMI). Avec le FMI, un programme triennal est engagé sur la base d'une Facilité élargie de crédit (FEC), accordée en 2008. Au final, le déficit public a été ramené de 5.1 % du PIB en 2009 à -2.7 % du PIB en 2010.

De son côté, l'inflation s'est accélérée, pour atteindre 4.2 % en 2010 contre 1.7 % en 2009. L'accélération de l'inflation est tirée principalement par la croissance des prix des produits alimentaires à partir du second trimestre ainsi que par, dans une moindre mesure, les prix du poste : logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles et de celui des transports. Il convient de rappeler que l'augmentation des prix avait atteint 12 % en termes annualisés en 2008.

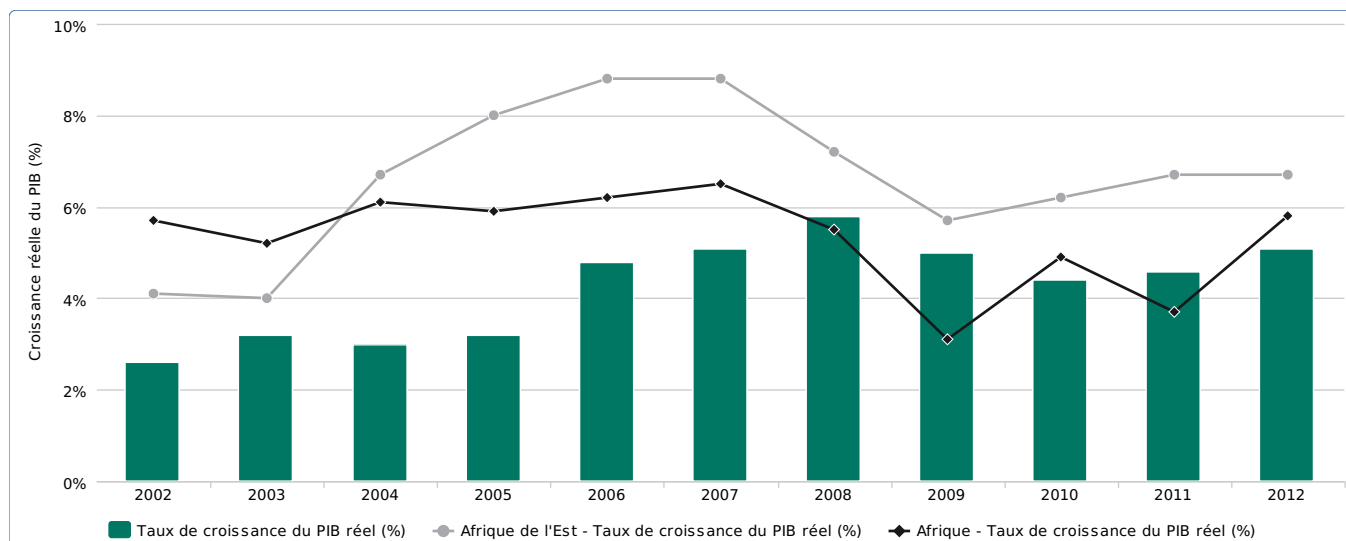
Dans le but de renforcer le positionnement de Djibouti comme plaque tournante des échanges commerciaux, de logistique et de services connexes, et aussi comme fournisseur de services financiers, de nombreux corridors routiers ont été réalisés ou réhabilités en 2010.

Les autorités ont par ailleurs poursuivi le développement du secteur financier avec l'adoption de nouvelles lois encadrant l'activité bancaire, telles que la loi bancaire renforcée, la loi sur les coopératives financières et celle sur la finance islamique. Parallèlement, deux nouvelles banques ont vu le jour, portant à onze le nombre d'institutions présentes sur la place financière de Djibouti. D'autres réformes structurelles ont été menées, comme la refonte du code des investissements, la loi sur les sociétés et les faillites, ou encore la refonte du code du travail.

Cependant, l'économie djiboutienne reste peu diversifiée, fortement dépendante des activités portuaires du secteur tertiaire. Ce dernier représente 76 % du PIB, tandis que le secteur primaire n'a qu'une faible contribution, de l'ordre de 3.9 %. Le pays est presque entièrement dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement alimentaire. La production agricole domestique ne couvre que 10 % des besoins alimentaires. Le pays reste confronté à une insécurité alimentaire structurelle, aggravée par des sécheresses récurrentes. Par ailleurs, l'offre énergétique est limitée et coûteuse, ce qui entrave le développement du pays. Pour y remédier, les autorités ont lancé la construction en 2010 d'une ligne d'interconnexion avec l'Éthiopie, qui permettra d'importer de l'électricité de ce pays.

Enfin, bien que la croissance de l'économie soit soutenue, elle ne bénéficie pas encore à l'ensemble de la population. Le chômage demeure élevé. La pauvreté touche 70 % de la population.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (E)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932411875>

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques

	2009	2010	2011	2012
Taux de croissance du PIB réel	5	4.4	4.6	5.1
Inflation IPC	1.7	4.2	4	3
Balance budgétaire % PIB	-5.1	-2.7	-2.5	-1.3
Balance courante % PIB	-17.5	-9.1	-14.3	-13.6

Source : Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932414231>

Développements économiques récents et perspectives

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

	2005	2009
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	3.7	3.9
Agriculture, élevage, pêche et exploitation forestière	-	-
dont agriculture	-	-
dont cultures vivrières	-	-
Mines et extraction	0.2	0.2
Mines, industries manufacturières et services d'utilité publique	-	-
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	2.7	2.4
dont hydrocarbure	-	-
Electricité, gaz et eau	5.9	5.2
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	7.8	12.3
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	21.1	19
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	27.3	28.8
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	13.5	14
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	17.9	14.2
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Administration publique, éducation, santé et travaux sociaux, services communautaires et sociaux	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	1.9	1.7
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932415200>

Avec un taux de 4.4 %, la croissance réelle du PIB s'est légèrement ralentie en 2010, mais demeure néanmoins soutenue. Concentrés dans le secteur tertiaire, les moteurs de la croissance demeurent les activités portuaires, dont le commerce de transit avec l'Éthiopie, et les IDE. Cependant, leur dynamisme s'est affaibli, comparé à 2009 et 2008.

Les investissements du secteur privé se sont accélérés en 2010, tandis que les IDE, moteur de la croissance depuis plusieurs années, ont diminué pour atteindre 74 millions de dollars (USD), contre 93.5 en 2009 et 234 en 2008.

Les activités portuaires, autre moteur de la croissance, ont été affectées en 2010. Ces activités comprennent le commerce des hydrocarbures et de marchandises sèches transportées, soit en vrac, soit en conteneur à destination de l'Éthiopie ou pour le transbordement. Sur les trois premiers trimestres 2010, l'entrée de conteneurs s'est réduite d'environ 30 %, comparé à la même période en 2009, avec une baisse fortement marquée, d'environ 75 %, pour l'activité de transbordement. Le transbordement représentait généralement entre 50 et 60 % du trafic des conteneurs à l'entrée de Djibouti. Au troisième trimestre 2010, elle ne représentait plus que 25 % de l'activité. En revanche, les entrées de conteneurs à destination de l'Éthiopie se sont maintenues.

L'entrée en vrac de marchandises sèches a été moins touchée, accusant une baisse de 17 % au cours des trois premiers trimestres 2010, principalement à destination de l'Éthiopie. De son côté, le commerce des hydrocarbures s'est faiblement ralenti, avec une contraction de 10 % au cours des trois premiers trimestres de 2010, comparé à la période précédente.

Pour autant, la croissance de l'économie devrait s'accélérer pour atteindre respectivement 4.6 et 5.1 % en 2011 et 2012, grâce à la reprise enregistrée en Éthiopie, principal partenaire commercial dans la région, et celle des IDE. Ceux-ci portent notamment sur l'extension du terminal à conteneur du port de Doraleh, sur la construction du port de transbordement dans la ville de Tadjourah, sur le projet d'exploitation du potentiel énergétique géothermique du lac Assal, ainsi que sur la construction de 1 600 logements. Il est aussi prévu que l'actuelle zone franche soit élargie pour accueillir des activités de transformation, voire industrielles. Cependant, ceci ne pourra se faire qu'une fois qu'aura été levée la contrainte énergétique pesant sur le pays. Les IDE devraient atteindre 161 millions USD en 2011 et 149 en 2012.

L'économie djiboutienne n'est pas diversifiée. Elle est dominée par le secteur tertiaire qui représente 76.5 % du PIB. Ce secteur comprend les activités de transports et de communication qui contribuent au PIB à hauteur de 28.4 %, le commerce et le tourisme pour 18.7 %, les services non marchands pour 13.9 % et le secteur banque et assurances pour 13.8 %.

La contribution du secteur secondaire est modérée avec 19.6 % du PIB. Néanmoins, elle connaît une hausse avec l'implantation de quelques entreprises de matériaux de construction (brique, carrelage et cimenterie) et de production d'eau minérale.

Le secteur primaire, en revanche, ne contribue que faiblement au PIB, à hauteur de 3.9 %. Cela s'explique par une production agricole limitée et de faibles rendements, en raison des contraintes climatiques. Le secteur ne couvre que 10 % des besoins nationaux en fruits et légumes. Le pays doit importer 90 % de ses produits alimentaires, d'où une insécurité alimentaire structurelle, aggravée par des sécheresses chroniques. En novembre 2010, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a lancé un appel de fonds de 39 millions USD pour fournir une aide humanitaire à 120 000 personnes touchées par la sécheresse prolongée à Djibouti. Les faibles précipitations de ces quatre dernières années ont détruit les récoltes des petits agriculteurs, décimé plus de 70 % du bétail et plongé le pays dans la malnutrition. De plus, malgré les 372 km de côtes, qui renferment des ressources halieutiques dont le potentiel exploitable est estimé à 47 000 tonnes, le secteur piscicole est encore peu développé. Seulement 4.2 % du potentiel environ, soit 2 000 tonnes par an sont exploitées. Cette sous-exploitation a pour cause le nombre limité d'embarcations, le faible niveau de formation des pêcheurs, ainsi que les techniques de pêche non adaptées.

Même si l'économie djiboutienne a relativement bien résisté à la crise financière, elle reste particulièrement vulnérable, en raison de sa forte dépendance envers l'extérieur. Néanmoins, depuis quelques années, de nouveaux pôles d'activités émergent, tels que les télécommunications, les activités financières et les assurances, le tourisme et la construction.

Du côté de la demande, avec une forte contribution de l'ordre de 39.5 % au PIB, les investissements continuent à jouer un rôle moteur dans la croissance du pays. Leur dynamisme devrait se maintenir dans les mêmes proportions en 2011, soutenu par une augmentation des investissements du secteur privé. En 2010, ces derniers ont augmenté de 22 % comparé à 2009, soutenant positivement la croissance. En revanche, du fait de la structure de l'économie djiboutienne, les importations continuent de dépasser les exportations.

Malgré une croissance soutenue de 3.7 % en moyenne au cours de la période 2004-06 et de 5.3 % pour 2007-

09, la croissance a une assise restreinte. Portée principalement par le secteur des activités portuaires, elle ne profite pas à l'ensemble de la population. Le chômage touche 54 % de la population, qui vit à 70 % en dessous du seuil de pauvreté et pour 42 % dans une situation de pauvreté extrême.

Tableau 3 : Composantes de la demande

	En pourcentage du PIB (à prix courants)		Pourcentages de variation, en volume			Contributions aux variations du PIB		
	2002	2009	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Formation brute de capital	10	39.5	5.3	25.7	9.4	2.1	10.2	4.5
Publique	4.4	15.4	-10	7.2	1.6	-1.5	1	0.2
Privée	5.6	24.1	15	35	12.5	3.6	9.2	4.2
Consommation finale	95.1	82.1	2.9	3.3	6.7	2.4	2.7	5.4
Publique	28.1	19.3	1.5	-2.1	9.1	0.3	-0.4	1.5
Privée	67.1	62.8	3.3	4.8	6.1	2.1	3	3.9
Secteur externe	-5.1	-21.6	-	-	-	-0.1	-8.2	-4.7
Exportations	38.2	52.2	2.8	0	0.9	1.4	0	0.4
Importations	-43.4	-73.7	2.1	11.5	6.7	-1.5	-8.2	-5.1
Taux de croissance du PIB réel	-	-	-	-	-	4.4	4.6	5.1

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932416169>

Politique budgétaire

La politique budgétaire mise en place en 2010 a été rigoureuse, avec pour objectif de réduire le déficit budgétaire, qui a atteint 5.1 % du PIB en 2009. A l'origine de ce déficit : l'augmentation des dépenses militaires engagées en raison du conflit avec l'Érythrée et la hausse des dépenses sociales pour assurer la sécurité alimentaire. En 2010, le gouvernement est parvenu à réduire ce déficit à 2.7 % du PIB. Un résultat obtenu grâce à l'augmentation des recettes fiscales au travers de l'amélioration du recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) introduite en 2009, grâce aussi à la reprise de la conjoncture mondiale et la réduction des dépenses publiques, notamment des dépenses militaires suite à la fin du conflit avec l'Érythrée. Globalement, les dépenses de l'État s'attachent au renforcement des capacités dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement social (INDS), au profit de la lutte contre la pauvreté. Elles concernent également l'appui aux secteurs sociaux de base, les dépenses d'entretien et le renforcement de la politique d'investissement public.

La politique définie dans le cadre de l'INDS porte sur la période 2008-12. Dans ce cadre, les secteurs sociaux reçoivent une part importante du budget de l'État.

Cependant, cet effort du gouvernement n'a pas induit d'effet d'éviction sur l'investissement du secteur privé, qui a été soutenu avec en moyenne 29 % du PIB sur la période 2007-10. Après une contraction en 2009, l'investissement privé s'est accéléré en 2010.

L'aide internationale reçue par Djibouti en 2010 a représenté 6.8 % du PIB. Ce niveau est conforme aux niveaux historiques d'aide reçue, à l'exception de l'année 2008 durant laquelle une aide massive avait été fournie au pays pour éviter une crise alimentaire aigüe. Les autorités souhaitent augmenter le montant de l'aide au développement, suite à la tenue en 2010 d'une table ronde des bailleurs de fonds.

En 2011, bien que ce soit une année électorale, le gouvernement entend maintenir une politique budgétaire rigoureuse pour contenir le déficit. La loi de finance 2011 prévoit une hausse des recettes intérieures de 10.2 % qui repose sur l'augmentation des recettes fiscales tirées par la croissance des impôts directs et indirects. Les pouvoirs publics souhaitent atteindre un ratio de recettes sur PIB de 20.7 % en 2011, contre 20.3 % en 2010. Pour ce faire, les autorités table sur le renforcement de l'administration fiscale et douanière, en particulier en étoffant les effectifs de l'unité en charge de la collecte de la TVA et par l'ouverture d'un nouveau centre des impôts à Balbala.

Si les prévisions budgétaires sont pour l'instant effectuées sur une base annuelle, le projet d'introduire une budgétisation triennale est en préparation et devrait voir le jour en 2012.

Tableau 4 : Opérations financières de l'État (en pourcentage du PIB)

	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Recettes totales (avec dons)	29.2	35.2	44.6	38.7	38.8	39.1	37.7
Recettes fiscales	20.9	20.5	21.4	21	21	21	20.7
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-
Dons	5.9	5	13.9	6.7	6.8	7.2	6.1
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	32.9	37.7	43.3	43.8	41.5	41.6	39.1
Dépenses courantes	28.4	26.6	28.5	25.7	26.1	25.6	23.8
Sans les intérêts	28.1	26.2	28.2	25.3	25.7	25.1	23.3
Salaires	15	13.8	13.5	13.5	13.4	13.1	12.2
Biens et services	6.2	7	10.1	7.4	7.6	7.6	7
Intérêts	0.4	0.4	0.3	0.5	0.5	0.5	0.5
Dépenses en capital	4.4	11.2	14.8	18	15.4	15.9	15.3
Solde primaire	-3.3	-2.2	1.7	-4.6	-2.3	-2	-0.8
Solde global	-3.7	-2.6	1.3	-5.1	-2.7	-2.5	-1.3

a. Seuls les principaux postes de recettes et de dépenses sont détaillés

Source : Données des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932417138>

Politique monétaire

L'inflation s'est accélérée au cours de l'année 2010, affichant un taux annuel de 4.2 % contre 1.7 % en 2009. Les tensions inflationnistes sont apparues au second trimestre 2010, tirées par l'augmentation des prix des produits alimentaires, notamment ceux importés d'Éthiopie, en raison de l'utilisation des voies routières au lieu du chemin de fer. Elles s'expliquent aussi par la hausse des prix internationaux des matières premières. L'augmentation des coûts du transport et des prix du poste « logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » a aussi alimenté la hausse de l'indice général des prix. Si l'impact de ces deux derniers facteurs devrait s'atténuer dans les deux prochaines années, les prix des produits alimentaires devraient continuer, eux, de peser. En 2011 et 2012, l'inflation devrait atteindre 4 % et 3 % respectivement. Afin de contenir l'augmentation des prix des produits alimentaires, le gouvernement a baissé, depuis 2008, les taxes sur l'alimentation. A travers une campagne de sensibilisation, le gouvernement incite aussi les commerçants à réduire leur marge.

L'économie bénéficie d'un régime de change favorable. Le franc djiboutien est librement et totalement convertible en toutes devises. Aucun contrôle des changes n'est exercé. Les mouvements de capitaux sont libres. Le franc djiboutien est régi par le système de la Caisse d'émission : la Banque centrale de Djibouti (BCD) est tenue de disposer de l'équivalent de sa monnaie en circulation en dollars auprès de la Réserve fédérale américaine (FED). Le franc djiboutien est ancré au dollar par une parité fixe de 1 USD pour 177.7 DJF depuis 1973. Le principal instrument d'intervention de la BCD est le contrôle de la masse monétaire. Afin d'ajouter un instrument supplémentaire à la gestion de la liquidité, la BCD a œuvré au cours de l'année à l'introduction de réserves obligatoires, sans que leur coefficient n'ait encore été défini. Cette réforme s'inscrit dans le cadre des réformes du secteur financier initiées depuis 2008 en tandem avec le FMI.

Position extérieure

Grevée par les importations pétrolières, qui pèsent 20 % du total des importations, la balance commerciale de Djibouti est structurellement déficitaire. Parallèlement à la réduction des IDE, les importations de biens d'investissement ont diminué, passant de 34 % du total des importations de biens en 2009 à 18 % en 2010.

De leur côté, les exportations de biens sont relativement faibles, largement dépassées par les exportations de services, notamment aux bases militaires présentes dans le pays et pour le transport maritime, représentant respectivement 56 % et 21 % des exportations de services en 2010.

Le déficit du compte courant a été réduit en 2010 à 9.1 % du PIB contre 17.5 % en 2009. Un résultat rendu possible grâce à la réduction des importations de biens d'investissement et l'augmentation des exportations de biens et de services.

Les flux importants d'IDE en provenance des pays du Golfe ont au cours des années précédentes contribué de façon significative à combler les déséquilibres extérieurs. En 2010, la balance des capitaux est restée positive avec 74 millions USD, mais s'est considérablement réduite par rapport aux années précédentes. Avec le retour des IDE en 2011 et 2012, le solde de la balance des capitaux devrait retrouver ses niveaux antérieurs. Un montant de 224 millions USD est attendu en 2011.

Les autorités sont déterminées à participer activement à l'intégration régionale. L'introduction de la TVA en 2009 est une étape préalable à l'adoption d'un tarif extérieur commun introduit par le Marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale (Comesa). Djibouti est en cours de négociation d'accords commerciaux avec le Koweït, le Kenya, la Turquie, l'Arabie saoudite, la Tunisie et l'Éthiopie.

La part de la dette publique extérieure rapportée au PIB s'est légèrement réduite en 2010, à 58 % du PIB contre 60 % en 2009. Elle demeure néanmoins à un seuil critique, qui oblige les autorités djiboutiennes à ne pas souscrire à la dette, à financer leur programme d'investissement sur leurs ressources internes et à maintenir des finances publiques équilibrées. Djibouti n'a pas été déclaré éligible à l'initiative des Pays pauvres très endettés (PPTE). Néanmoins, afin d'alléger le poids de la dette, des négociations ont été entreprises, au cours de l'année avec les créanciers du Club de Paris, sur le rééchelonnement de la dette extérieure. Des accords bilatéraux ont été trouvés avec la France et l'Allemagne, tandis que les discussions sont en cours avec l'Espagne. Des accords ont déjà été signés avec l'Arabie saoudite. Des négociations sont entamées avec les Émirats arabes unis et le Koweït.

De plus, l'État entend rembourser sur la période 2010-12 la totalité des arriérés accumulés envers les entreprises publiques de l'eau (ONEAD) et de l'électricité (EDD). Ces arriérés sont apparus suite aux difficultés budgétaires rencontrées durant l'année 2009. Les autorités publiques entendent aussi poursuivre le processus de consolidation des dettes croisées avec les entreprises publiques.

Tableau 5 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

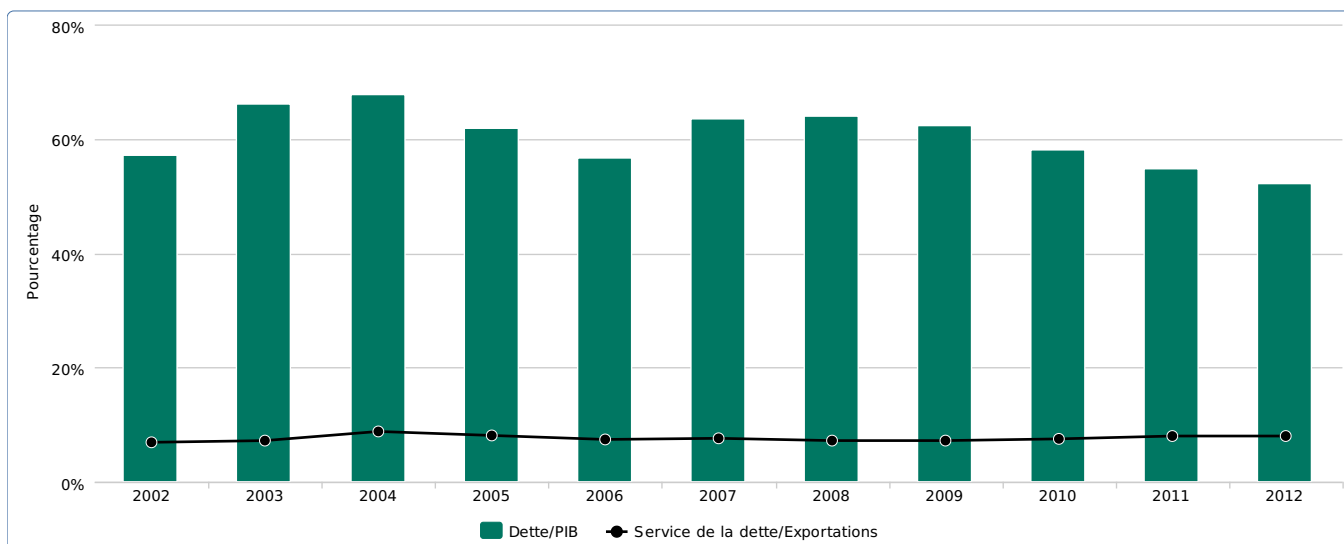
	2002	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Balance commerciale	-27.1	-50.1	-66.9	-50.6	-51.4	-55.9	-56.2
Exportations de biens (f.o.b.)	6	6.8	8.2	9.4	9.1	8.7	8.1
Importations de biens (f.o.b.)	33.1	57	75.2	60	60.5	64.6	64.3
Services	21.9	17.2	18.6	29	33.4	31	37.4
Revenu des facteurs	2.6	10.5	9.8	7.1	10.2	13.6	7.8
Transferts courants	1	-3.3	-3.1	-3	-1.4	-2.9	-2.6
Solde des comptes courants	-1.6	-25.7	-41.8	-17.5	-9.1	-14.3	-13.6

Source : Données de la Banque centrale et des administrations nationales; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prévisions (p).

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932418107>

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



Source : Données du FMI et sources nationales ; calculs des auteurs pour les estimations et les prévisions.

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932411875>

Questions structurelles

Développement du secteur privé

Selon le rapport *Doing Business* 2011 publié par la Banque mondiale, Djibouti s'est classé 158^e parmi 183 pays, cédant une place par rapport à 2010. Bien que le pays garde un score honorable avec la 60^e place pour le paiement des taxes, il a rétrogradé de 22 positions dans cette catégorie, comparé à 2010 où il était à la 38^e position. Le pays enregistre aussi un bon score pour les activités de commerce avec l'étranger (38^e), mais la conduite des affaires reste notamment handicapée par la faible protection des investisseurs (179^e), la difficulté d'obtention d'un crédit (176^e), ou encore la difficulté de mettre en place une affaire (175^e). Les entrepreneurs sont aussi confrontés aux coûts élevés des facteurs de production comme l'énergie et les télécommunications, qui s'ajoutent à une disponibilité limitée d'électricité, ainsi qu'au manque de main-d'œuvre qualifiée. L'intermédiation financière joue un rôle modeste, avec un coût du crédit élevé, dans un contexte de faible inflation et de stabilité monétaire.

Néanmoins, les autorités ont pris des mesures qui permettront à terme d'améliorer leur classement. En 2010, le code des investissements a été réorganisé. Sa révision a été adoptée par l'Assemblée nationale. Le code offre des avantages fiscaux et non-fiscaux aux investisseurs, tels que des exonérations d'impôts, l'exemption de la taxe intérieure de consommation et de droits d'enregistrement, ou encore des tarifs préférentiels en termes d'énergie et d'acquisition de terrain. Les textes de loi régissant les sociétés et les modalités de faillite ont aussi été votés. Enfin, le code du travail a été révisé. Les changements notables portent sur la suppression du salaire minimum, compensée par l'introduction de conventions collectives négociées par secteur d'activité.

Pour remédier à la difficulté d'accès au financement pour les petites, moyennes, micro entreprises et industries (PME-PMI), les autorités travaillent sur la mise en place d'un fonds de garanties pour les emprunts sollicités par ces entreprises.

En outre, l'Agence nationale pour la promotion des investissements (Anpi) a été créée pour encourager les investissements et favoriser le développement du secteur privé. A ce titre, les entreprises bénéficient des services d'un guichet unique au sein de l'Anpi pour faciliter les formalités de création d'entreprises, les accompagner dans leurs démarches et promouvoir leurs activités. Les opérateurs économiques peuvent ainsi accomplir en un même lieu, à un coût réduit et en un délai minimum, les formalités et déclarations auxquelles ils sont soumis. Témoin du dynamisme du secteur privé, l'Anpi a enregistré une croissance massive des programmes d'investissements soumis pour agrément en 2010. Sous le régime A, prévu pour les investissements inférieurs à 282 500 USD (50 millions DJF), le programme d'investissement est passé d'environ 1.58 million USD à près de 16 millions USD (272 millions DJF à 2.8 milliards DJF). Sous le régime B, pour les investissements supérieurs à 285 500 USD (50 millions DJF), il est passé de 107 millions USD à 381 millions USD (19 à 68 milliards DJF) d'investissements nationaux et étrangers confondus. Les secteurs connaissant une forte progression des investissements sont la construction et l'industrie.

Le système financier est relativement peu développé. Le système bancaire concentre la quasi-totalité des actifs financiers du pays. Les établissements de crédit sont essentiellement des banques de détail, qui collectent leurs ressources sur le marché local. Il existe deux sociétés d'assurances et une caisse de retraite étatique. Le secteur est relativement très liquide et le niveau des créances douteuses est bas. Cependant, les ressources collectées ne sont que très faiblement, à hauteur de 20-25 %, réinjectées dans le circuit économique national sous forme de crédit. Les PME-PMI en perçoivent 5 % seulement. Le reste des ressources est placé à l'étranger.

Avec l'arrivée de deux nouvelles banques en 2010, on compte désormais onze banques présentes sur la place, contre seulement deux en 2004. La réforme du système bancaire s'est poursuivie en 2010. Elle a vu la révision d'anciens codes, le renforcement des réglementations et de la supervision du système bancaire avec l'adoption de la loi bancaire renforcée, la loi sur les coopératives financières pour compléter la loi sur la micro-finance, la loi sur la finance islamique, l'amélioration des procédures d'octroi des licences, la modernisation des statuts de la Banque centrale et des systèmes de paiements. Elle a vu également l'adoption de textes de lois spécifiques relatifs à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Pour développer le niveau de bancarisation de la population, le gouvernement oblige, depuis 2009, les employeurs à régler par virement les salaires supérieurs à 225 USD (40 000 DJF). Cette politique s'est traduite par une augmentation des dépôts, qui s'est poursuivie en 2010 grâce à l'arrivée de nouvelles banques. Grâce à leur positionnement sur des niches, avec l'introduction d'instruments islamiques ou l'ouverture de comptes pour les petits épargnants, elles ont permis de drainer une épargne jusqu'alors négligée. Sur les neuf premiers mois de 2010, les dépôts ont augmenté de 15 %, par rapport à la même période en 2009.

L'élargissement du secteur bancaire a permis d'accroître la compétitivité des opérateurs financiers, qui ont bénéficié de meilleures conditions de taux, d'un traitement plus rapide des dossiers de crédit et de garanties

plus souples. Cela s'est traduit par une augmentation des crédits de 27 % entre septembre 2009 et 2010. Le secteur privé concentre la majorité des crédits avec 76.2 %. Les entreprises publiques ne reçoivent que 2.6 % des crédits distribués, qui ont néanmoins fortement augmenté, affichant une croissance de 81.5 % entre septembre 2009 et 2010. Environ 13 % des crédits ont été accordés aux particuliers. L'essentiel se concentre sur le moyen terme, 2 à 5 ans. Les opérations de long terme ne peuvent être financées par le marché domestique.

Des innovations sont attendues, en lien avec le *mobile banking*, la création du fonds de garantie des PME-PMI et l'amélioration de l'accès à la microfinance pour les particuliers et les entreprises, mal servis par le secteur bancaire classique.

Autres développements récents

Djibouti bénéficie d'une position géostratégique sur la mer Rouge, lui permettant de se positionner comme plaque tournante commerciale. Le pays se situe au carrefour des continents africain, asiatique et européen, et ce sur une voie maritime très fréquentée.

A ce titre, le pays s'est attaché à mettre en place des infrastructures portuaires modernes et compétitives avec un port vraquier, un port pétrolier, un terminal à conteneurs, une zone franche et des technologies modernes d'information et de communication.

Depuis plusieurs années, le transit des marchandises se fait de manière accrue par la route au détriment de la voie ferrée reliant Djibouti à Addis-Abeba, induisant un coût plus élevé pour le transport. Le réseau routier de Djibouti couvre environ 2 900 km. L'essentiel du trafic s'effectue sur le corridor routier reliant le port de Djibouti à l'Éthiopie. L'effort d'investissement a été soutenu dans les infrastructures de base, avec la construction des corridors routiers Djibouti-Tadjourah, Tadjourah-Obock et Tadjourah-Dorra-Balho. Par ailleurs, un ferry-boat désenclave désormais le nord du pays, ce qui permet de réduire les coûts de transport des marchandises. Les nombreuses initiatives entreprises pour réhabiliter et privatiser la ligne de chemin de fer de 781 km reliant Djibouti et Addis-Abeba ont échoué. A moins que l'infrastructure ferrée reçoive les fonds nécessaires à sa réhabilitation, le secteur routier restera la principale forme de transport dans le pays.

Néanmoins, pour renforcer sa position de plateforme commerciale, le pays doit surmonter les contraintes, énergétique, hydraulique et alimentaire, auxquelles il est confronté.

Djibouti est face à un déficit énergétique important. Sa capacité totale de production d'électricité est estimée à environ 98.8 mégawatts (MW), fournis par l'exploitation de groupes électrogènes alimentés par du pétrole. Cependant, l'obsolescence des unités, combinée à d'importantes pertes sur le réseau, a réduit la production effective à 57 MW ; un chiffre inférieur à la demande, qui a pu atteindre jusqu'à 75 MW durant les heures de pointe en 2010. En 2015, la demande pourrait s'élever à 138 MW et jusqu'à 219 MW en 2035. Le réseau électrique ne couvre que 50 % du pays, principalement concentré dans la ville de Djibouti. La capitale génère, au troisième trimestre 2010, 85 % de la production nationale. Elle en consomme 88 %.

Le déficit énergétique handicape le développement de l'économie djiboutienne. Il est une entrave à l'implantation d'industries ou d'activités manufacturières. Par ailleurs, le recours au pétrole induit un coût élevé de production qui pèse sur la compétitivité de l'économie, rend le pays tributaire de l'extérieur pour son approvisionnement et affecte négativement la balance commerciale. Différents projets sont en cours pour remédier aux déficiences du secteur. L'achèvement de la ligne de transmission reliant Djibouti et l'Éthiopie permettra à terme d'importer, suivant la disponibilité de l'hydroélectricité, entre 180 et 700 gigawatts heure en provenance de l'Éthiopie. Le faible coût de l'électricité importée réduira d'autant les quantités importées de pétrole et aura un impact positif sur les coûts de production d'électricité. En outre, le pays dispose d'un important potentiel géothermique dont l'exploitation permettrait de lever la contrainte énergétique. Des travaux ont été menés par une société islandaise pour la mobilisation de cette énergie. Un projet de centrale géothermique de 50 MW dans une première phase est en attente de financement. Les besoins d'investissement dans le secteur ont été estimés à environ 30 millions USD par an entre 2010 et 2020 pour financer le renouvellement des équipements de génération, l'expansion des capacités existantes et le renforcement du réseau de transport et de distribution.

Le manque d'eau constitue également une contrainte majeure pour le développement du pays. La production annuelle atteint seulement 15 millions de m³, alors que la demande est estimée à environ 30 millions. L'accès à l'eau potable a sensiblement progressé ces dernières années, mais une partie importante de la population reste non couverte et exposée au risque de sécheresse. Un autre défi important pour Djibouti est celui de l'assainissement, qui ne bénéficie aujourd'hui qu'à 69 % de la population urbaine et à 17 % de la population rurale.

La production nationale agricole ne couvre que 10 % des besoins. Le secteur repose sur une économie rurale de

subsistance, basée essentiellement sur les activités pastorales. Les principales difficultés qui entravent le développement de l'agriculture sont l'insuffisance des ressources en eau facilement mobilisables, la non maîtrise des techniques d'irrigation et des techniques de cultures en raison du manque de tradition agricole, ainsi que les faibles superficies mises en valeur. Suite à la flambée des prix des produits alimentaires et pétroliers en 2008, le gouvernement djiboutien a réactivé des mécanismes de contrôle des prix afin de préserver le pouvoir d'achat des couches de la population les plus défavorisées. La réduction de la taxe intérieure de consommation a permis de contenir les prix des produits alimentaires de base comme le riz, le sucre, la farine, l'huile et le lait. Les autres mécanismes employés sont la réduction des marges commerciales des commerçants et la suppression des taxes sur tous les intrants utilisés par le monde agricole et la pêche. Afin de réduire sa vulnérabilité, la Société nationale de sécurité alimentaire a été créée pour superviser l'exploitation de plusieurs hectares de terres arables dans d'autres pays. Djibouti a ainsi conclu des accords avec le Soudan et l'Éthiopie pour la concession de 5 000 hectares dans chacun de ces pays, destinés à la culture de produits alimentaires pour alimenter une réserve nationale.

Le pays dispose de ressources naturelles non encore exploitées, notamment un gisement de perlite et un gisement de sel. Les réserves de perlite sont estimées à 23 millions de tonnes. Le potentiel d'exploitation des ressources en sel du lac Assal est estimé, lui, à 1.2 million de tonnes par an. Malgré les investissements d'une entreprise américaine dans le secteur, les ressources ne sont pas encore exploitées. Des recherches sont en cours pour la prospection de l'or, ainsi que du pétrole. Le pays possède aussi des atouts touristiques, insuffisamment mis en valeur. Un plan stratégique pour le développement du secteur a été préparé. Les importants sites touristiques sont le lac Assal, le lac Abbé, la forêt du Day, le Goubet, les îles des Sept frères, Moucha et Maskali. Des initiatives ont été entreprises par l'Office national du tourisme de Djibouti, qui dispose maintenant d'une dizaine de promoteurs locaux.

Différentes initiatives sont en cours pour pallier le manque criant de données statistiques. Début 2010, le cadre juridique a été renforcé par l'approbation du projet de loi relatif à l'organisation de l'activité et du système statistique. Des enquêtes ont aussi été effectuées concernant par exemple le profil pauvreté, la consommation ou la gouvernance pour améliorer la qualité, la couverture et la fréquence des données économiques qui bénéficieront entre autres à la comptabilité nationale, au calcul du PIB, de la balance des paiements ou des finances publiques.

Partenaires économiques émergents

L'économie djiboutienne a enregistré à partir des années 2000 un afflux massif de capitaux au titre des IDE, en provenance pratiquement exclusivement des pays du Golfe. Ces investissements, qui ont principalement concerné le secteur des transports, notamment portuaires, l'immobilier, l'hôtellerie et le secteur bancaire, ont ainsi appuyé la volonté des autorités de renforcer le positionnement de Djibouti comme plateforme régionale et internationale d'échanges. Les IDE ont décollé à partir de 2003 avec le début du projet du port à conteneur de Doraleh. Entre 2002 et 2003, les IDE sont passés de 3.43 millions USD à 14.22 millions USD pour atteindre un pic de 253.02 millions USD en 2008.

Les investissements ont été concentrés dans des activités à forte intensité capitaliste, pour l'essentiel dans le secteur tertiaire, principal moteur de croissance de l'économie djiboutienne. Parmi eux : la construction, par l'émirat de Dubaï, du terminal à conteneur de Doraleh ou de l'hôtel de luxe Kempinski. L'émirat de Dubaï a par ailleurs obtenu par l'intermédiaire de son entreprise étatique Dubai Port World (DP World) les concessions de gestion du terminal à conteneur, du port vraquier, de la zone franche, de l'aéroport et du port pétrolier.

Les investissements réalisés dans des secteurs porteurs de l'économie djiboutienne devraient permettre de tirer plus encore la croissance. Ils ont déjà permis de décupler les potentialités du port.

Djibouti, qui affiche peu de partenariats en dehors des pays du Golfe, a signé avec la Chine des accords de coopération. Ces accords portent sur la construction d'hôpitaux, d'écoles et de centres d'études et de recherche, financés par des dons. La Chine cherche à placer ses entreprises sur le marché local pour la construction des infrastructures liées aux projets financés par des dons. Objectif : que ces entreprises répondent ensuite aux appels d'offre d'autres marchés. Avant l'arrivée massive des IDE, les partenariats étrangers de Djibouti étaient d'ordre militaire, marqués par la présence de contingents français depuis 1977, puis américains à partir de 2002. Le pays abrite désormais d'autres contingents et aussi les forces de lutte contre la piraterie.

En raison de la spécialisation des investisseurs, l'apparition de nouveaux partenaires concurrents reste limitée. La concurrence pourrait venir toutefois du développement d'activités similaires dans les pays voisins, tels que le port d'Aden au Yémen pour les activités de transbordement, également portées par DP World. Parmi les opportunités d'investissement étudiées : la géothermie ou le sel du lac Assal.

Cependant, un repli des IDE est apparu avec la crise financière, qui a particulièrement affecté les investisseurs du Golfe, dont certains projets en chantier ont été reportés. D'autres se poursuivent : la construction du port en eau profonde de Tadjourah, la construction de 1 600 logements financés par le Koweït et de bureaux dans le cadre d'une cité d'affaires, la deuxième phase du port de Doraleh et l'extension de la zone franche.

Bien que les investissements soient orientés dans des secteurs moteurs de croissance, les retombées en termes d'emploi sont moindres que les retombées économiques, car ce sont des activités hautement capitalistes. Malgré la croissance économique soutenue du pays depuis 2004, le chômage n'a que faiblement baissé et touche encore 54 % de la population. A titre d'exemple, le port génère 1 300 emplois dont 300 dans le terminal à conteneur. La zone franche en crée environ 1 400 et le secteur du tourisme environ 1 600.

Les projets financés s'intègrent pleinement dans la stratégie de développement du pays décidée par les autorités, d'autant que ce sont des projets de grande envergure. Les résultats sont tangibles. Les investissements de DP World ont ainsi permis d'améliorer la rentabilité et les perspectives de développement du port de Djibouti. La gestion par l'opérateur privé a amélioré la qualité des prestations fournies, grâce notamment à la mise en place d'un système informatique performant et de procédures allégées dans le traitement des dossiers de déclaration. Ces investissements ont permis de mettre en valeur les atouts stratégiques de Djibouti.

Le code des investissements octroie des avantages fiscaux et non fiscaux aux investisseurs nationaux et étrangers. Les entreprises peuvent également bénéficier d'avantages en s'implantant dans la zone franche. Celle-ci offre des incitations fiscales, comme l'exemption d'impôts sur les bénéfices et d'autres taxes, à l'exception de la TVA qui a été réactivée en janvier 2009. La zone franche ne pose aucune restriction sur l'emploi de personnel étranger. Elle autorise le rapatriement de la totalité des capitaux et des bénéfices, sans restriction de change. Elle offre un bureau unique pour délivrer les formalités administratives en trois jours, un accès aux marchés de la sous-région, notamment éthiopien. La zone franche propose ainsi sept licences liées aux activités d'importation, d'exportation et de réexportation : commerce général, commerce, logistique, industrie, service, soutage (*bunkering*), transport international. Cependant, malgré le potentiel pour la mise en place d'industrie de transformation dans la zone, la contrainte énergétique, empêche leur développement.

Contexte politique

Des élections présidentielles auront lieu en avril 2011. Le président sortant Ismaïl Omar Guelleh, au pouvoir depuis 1999, pourra se présenter pour un troisième mandat grâce à l'approbation par l'Assemblée nationale, en avril 2010, d'un amendement à la Constitution allongeant de deux à trois mandats la limite de l'exercice de la fonction présidentielle. En contrepartie, une limite d'âge pour l'exercice de la fonction présidentielle, fixée à 75 ans, a été introduite.

Bien que le nombre de partis politiques ne soit pas limité par la Constitution, l'opposition politique reste fragmentée. En l'absence d'opposition, le Président sortant devrait donc être réélu. Depuis 2005, l'opposition boycotte les élections, qu'elle juge irrégulières, et dénonce la répression politique. Le principal rival potentiel, Abdourahman Boreh, un homme d'affaires et ancien président des ports et de l'autorité de la zone franche, est en exil pour éviter une peine d'emprisonnement prononcée en juin 2010 pour fraude fiscale et terrorisme. Dans la lignée des événements qui ont secoué le monde arabe au début de l'année 2011, le gouvernement djiboutien a connu une contestation inédite courant février. Des opposants au régime ont manifesté pour demander le départ du président Ismaïl Omar Guelleh. Un fait extrêmement rare à Djibouti.

Les relations entre l'Érythrée et Djibouti se sont normalisées en 2010 avec la signature de l'accord de Doha et la médiation du Qatar. Cet accord a mis fin au conflit frontalier qui avait éclaté en 2008 entre les deux pays. Conformément à l'accord, l'Érythrée a retiré ses troupes du ras de Doumeira, ainsi que de l'île de Doumeira début juin 2010. Un processus de démarcation de la frontière va être entrepris par une entreprise privée qui sera choisie par une commission tripartite incluant le Qatar. Une force de maintien de la paix qatari sera dépêchée pour assurer la surveillance de la frontière entre les deux pays avant et durant le processus de démarcation. Des conflits avec l'Érythrée ont déjà éclaté en 1996 et 1999. Djibouti soupçonne par ailleurs l'Érythrée de soutenir les rebelles Afars dans le nord du pays.

Interdépendants, l'Éthiopie et Djibouti ont intérêt à maintenir de bonnes relations. L'Éthiopie dépend du port de Djibouti pour le transit de ses importations et de ses exportations. De son côté, Djibouti passe par l'Éthiopie voisine pour son approvisionnement en produits alimentaires. À terme, l'Éthiopie entend atténuer sa dépendance au port de Djibouti, en développant d'autres routes commerciales, notamment via Port-Soudan, le port de Berbera au Somaliland et le port de Mombasa au Kenya. Le port de Djibouti reste néanmoins le plus avantageux au regard des questions de sécurité et de distance géographique.

Le pays abrite d'importantes bases militaires étrangères, du fait de sa situation géographique stratégique dans le golfe d'Aden. En 2002, une base militaire américaine s'est ajoutée à la base militaire française. Sont aussi présents des contingents de militaires allemands et japonais, ainsi que l'opération européenne Atalanta de lutte contre la piraterie.

Le pays est en prise avec des problèmes de gouvernance. Selon le classement 2010 de l'index Ibrahim, Djibouti a obtenu un score de 48.5 sur 100 se classant 30^e sur les 53 pays africains en termes de qualité de la gouvernance. Maurice figure en tête du classement avec un score de 83. Djibouti se situe en dessous de la moyenne du continent dans les catégories « participation et droits de l'Homme » et « opportunités économiques durables ». Le pays est proche de la moyenne pour les catégories « sécurité et règle de droits » et « développement humain ». Enfin, d'après le classement effectué par l'organisme Transparency International, les problèmes de corruption prévalent toujours à Djibouti. Et ce, malgré l'amélioration de sa notation dans l'index de perception de la corruption qui passe de 2.8 en 2009 à 3.2 en 2010. Une note de 10 signifie absence de corruption.

Contexte social et développement des ressources humaines

L'INDS a été élaborée en 2007. Véritable feuille de route, elle oriente les efforts de développement du gouvernement pour répondre aux principaux enjeux de développement de Djibouti. La politique définie pour la période 2008-12 s'articule autour du renforcement de la compétitivité du pays, de la promotion de l'accès aux services sociaux et de l'amélioration de la qualité de la gouvernance et des prestations publiques. Cependant, la totalité de son financement n'est pas assurée. Dans le cadre de cette stratégie centrée sur le développement humain, le gouvernement a consenti des efforts budgétaires significatifs en faveur de la santé et de l'éducation. Près d'un tiers des dépenses cumulées sont affectés à ces deux secteurs.

Djibouti figure à la 147^e place parmi les 169 pays classés selon l'Indicateur de développement humain (IDH) des Nations Unies. Ce qui le situe dans les pays à faible développement humain. Le pays a néanmoins enregistré une légère amélioration par rapport à 2009 où il occupait la 155^e position. Ce classement traduit la faiblesse des indicateurs sociaux du pays au regard de son niveau de revenu par habitant.

Malgré la croissance soutenue du pays, l'incidence de la croissance sur la réduction de la pauvreté est relativement faible. L'enquête pauvreté menée en 2006 a confirmé le caractère massif et structurel de la pauvreté dans le pays : 74 % de la population est dans une situation de pauvreté relative et 42.1 % est touchée par l'extrême pauvreté. Malgré l'absence de données récentes, les conditions de vie dans des quartiers de Djibouti-ville et en milieu rural traduisent la précarité et les difficultés de larges franges de la population du pays. Le niveau élevé du chômage reste une question prioritaire pour l'action gouvernementale. L'enquête conduite en 2010 a révélé une baisse du taux de chômage de 59 à 54 %. Ce taux reste néanmoins très élevé.

Cette situation de pauvreté rend la population particulièrement vulnérable aux chocs, notamment aux variations des prix de produits alimentaires. D'autant plus que le pays est confronté à une insécurité alimentaire structurelle et à des périodes de sécheresse récurrentes. Principalement touchés, les enfants connaissent un taux de malnutrition parmi les plus élevés au monde, en particulier chez les moins de 5 ans dans les zones rurales. La sécheresse de ces quatre dernières années a affecté la production des petits agriculteurs et a décimé 70 % du bétail. Les zones d'élevage du nord-ouest et du sud-est du pays sont principalement affectées par l'extrême insécurité alimentaire et la malnutrition. Selon les enquêtes disponibles, un tiers des enfants à Djibouti souffre d'émaciation ou de retard de croissance, ce qui affecte de manière irréversible leur développement cérébral et fait apparaître des difficultés d'apprentissage à l'école. La malnutrition accroît aussi le risque de mortalité, freine le développement des facultés intellectuelles et réduit à terme la productivité au travail.

En matière d'éducation, les données de l'enquête EDIM de 2006 (Enquête djiboutienne à indicateurs multiples) montrent que le taux net de scolarisation dans l'ensemble du primaire est de 66.2 % et varie en fonction du milieu (67.1 % en milieu urbain contre 49 % en milieu rural) et du genre (66.7 % pour les garçons et 65.7 % pour les filles). Au niveau de l'enseignement secondaire, le taux net de scolarisation est évalué à 41 %.

En 2000, le pôle universitaire de Djibouti a été mis en place, avec pour objectif principal d'assurer un enseignement dans les cycles supérieurs. En janvier 2006, ce pôle est devenu l'université de Djibouti, dans laquelle différentes filières de formations sont proposées : lettres, langues, sciences humaines, droit, économie, gestion, informatique, comptabilité, sciences et filières technologiques traditionnelles. En 2005/06, le nombre d'inscrits était de 1 928 étudiants dont 771 filles et connaissait une croissance moyenne annuelle des effectifs de 25 %.

Quant à la santé, l'offre de soins est structurée sur trois niveaux. Le premier niveau comprend 23 postes de santé en milieu rural et 12 centres de santé communautaires en milieu urbain. Le deuxième niveau est composé de cinq centres médicaux hospitaliers. Le troisième niveau de soins est constitué par les hôpitaux nationaux qui regroupent l'hôpital général Peltier, l'hôpital de Balbala, une maternité et deux centres spécialisés pour la tuberculose et le sida. Les sous-secteurs, parapublic et privé, se limitent à Djibouti-ville. Les six structures parapubliques comprennent quatre structures sanitaires fournies par les militaires et deux structures sanitaires de l'organisme de protection sociale. L'offre de services privés comprend trois polycliniques, cinq pharmacies et dix cabinets médicaux.

Des progrès ont été réalisés dans les indicateurs de santé publique. Entre 1990 et 2006, le taux de fécondité est passé de 6 à 4.2, tandis que le taux de mortalité infantile de 121 à 67 pour mille naissances vivantes et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans de 129.1 à 94 pour 1000 naissances vivantes. Le taux élevé de mortalité maternelle, se situant à 546 pour 100 000 naissances vivantes en 2002, peut être largement attribué au taux élevé de fécondité, à l'anémie provoquée par la malnutrition et à la pratique des mutilations génitales féminines.

L'incidence de la tuberculose est très alarmante avec 1 132 cas pour 100 000 laissant Djibouti avec le taux de

prévalence mondiale le plus élevé. Le taux de mortalité lié à cette maladie serait de 121 cas sur 100 000. En ce qui concerne le paludisme, on constate une amélioration car les données intrahospitalières indiquent que le nombre de cas de paludisme a diminué entre 2008 et 2009 passant respectivement de 3 450 à 2 686. Cette réduction s'explique par les effets conjugués des facteurs suivants : les actions de sensibilisation et les distributions de moustiquaires menées dans le cadre du Programme national de lutte contre le paludisme et les périodes de sécheresses prolongées ces dernières années. Quant au taux de prévalence du VIH/sida, il était d'environ 2.9 % en 2002 et s'est maintenu à ce niveau jusqu'en 2006.

Une des particularités de Djibouti est l'importation quotidienne de khat en provenance de l'Éthiopie. Il s'agit d'une plante dont les feuilles contiennent une substance psychotrope, ayant des propriétés euphorisantes et stimulantes. Entre 50 et 60 % de la population masculine en consommerait, pour un budget quotidien pouvant atteindre 30 % du salaire moyen. On estime à 2 000 le nombre de points de vente. Le khat génère des recettes annuelles estimées près de 30 millions USD.

Un recensement de la population a été conduit en 2009, établissant la population totale de Djibouti à 818 159 personnes. 70.6 % de la population est urbaine. La ville de Djibouti concentre 58.1 % de la population totale, particulièrement dans les quartiers de Balbala et Boulaos. Le reste de la population est réparti entre différentes régions : Ali Sabieh (10.6 %), Dikhil (10.9 %), Tadjourah (10.6 %), Obock (4.6 %) et Arta (5.2 %).

On recense 161 132 personnes nomades, soit 19.7 % de la population totale. La population rurale sédentaire est de 9.7 %. Le pays compte 53.8 % d'hommes et 46.2 % de femmes. Par ailleurs, 60.7 % de la population a entre 15 et 59 ans.